

# COMPTE RENDU

## délibération D 2019\_2\_1 : Demandes de subventions pour la restauration de l'Orangerie.

Madame le Maire présente au conseil municipal l'estimation des travaux effectuée par le chantier d'insertion "La clé de voûte" de Grand Cognac pour restaurer le bâtiment de l'orangerie situé dans le parc de la mairie.

Le coût des matériaux, en incluant la toiture et les menuiseries, est de 24 982, 80 € HT soit 29 979,36 € TTC  
Le coût de la main d'oeuvre du chantier d'insertion de Grand Cognac est de 8 400 € (21 semaines X 400 €).

Le coût total pour restaurer l'Orangerie est donc de 38 379,36 € TTC.

**Afin de pouvoir financer ces travaux, le conseil municipal décide, à l'unanimité des présents:**

- de demander une subvention DETR pour 35 % du montant HT de l'opération,
- de demander une subvention DSIL pour 15 % du montant HT de l'opération,
- de demander une subvention au Département de la Charente pour 20 % du montant HT de l'opération,
- de demander une subvention à la Région Nouvelle Aquitaine pour 10 % du montant HT de l'opération,
- de lancer une souscription par le biais de la Fondation du Patrimoine,
- d'autoriser Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires pour l'exécution de la présente délibération.

## délibération D 2019\_2\_2 : Vote des subventions aux associations pour l'année 2019.

Madame le Maire fait part aux conseillers municipaux des différentes demandes de subventions.

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, choisit d'attribuer les subventions comme ci-dessous:

- ADMR de Jarnac: 120.00 €
  - CAUE: 61.00 €
  - Croix Rouge: 60.00 €
  - Association des parents d'élèves Bassac/Triac Lautrait: 415.00 €
  - Coopérative scolaire de Triac: 415.00 €
  - Coopérative scolaire de Bassac: 415.00 €
  - Restos du coeur de la Charente: 60.00 €
  - Donneurs de sang de Jarnac : 60.00 €
  - Association des paralysés de France (délégation Charente): 20.00 €
  - Banque alimentaire de la Charente: 60.00 €
  - GRAHT (Groupe de recherches archéologiques et historiques Tolivère): 350.00 €
  - Campus cifop: 120.00 €
- TOTAL : 2 156.00 €**

## délibération D 2019\_2\_3 : Commande de pièges de frelons asiatiques pour les habitants

Suite à la prolifération des frelons asiatiques et au désengagement du département de la Charente et de l'Etat, les élus décident de proposer aux habitants qui le souhaitent d'installer un piège à frelons asiatiques sur leur terrain.

Pour attirer les frelons asiatiques, il faut préparer un mélange dans le piège comprenant: 2/5 de bière, 2/5 de grenadine et 1/5 de vin blanc.

**Le conseil municipal à l'unanimité des présents, décide:**

- de commander des pièges à frelons asiatiques pour les habitants,
- qu'un titre de recette sera émis pour une participation de 5 € par foyer pour un piège,
- que si une personne veut plusieurs pièges, elle prendra en charge en totalité le deuxième piège et le cas échéant les suivants,
- d'autoriser Madame le Maire à signer la présente délibération.

**- Questions diverses:**

- **Budget 2019:** les dépenses suivantes seront à prévoir en investissement:

La restauration de l'Orangerie, entretien de diverses voiries, tondeuse autoportée, désherbeur mécanique, abris-bus, modification de l'entrée du garage communal, stationnement rue Rixendis Lorichès, remplacement de fenêtres et de porte et éventuellement une installation d'une bâche à incendie.

En fonctionnement, le remplacement des ampoules de l'église par des LED, il n'y a pas besoin de nacelle car en passant par le clocher les filins peuvent être descendus. L'élagage des arbres de la place de la mairie et la taille de la haie sont prévus également. Un diagnostic sera fait pour tester les arbres.

- **Repas des aînés:** ce sera le 30 mars 2019.

- **Accueil des Rimlingeois:** 30 personnes environ seront accueillies, il est prévu une journée à l'Ile d'Aix, le parc de la mairie pourrait être baptisé en même temps que le lancement de la souscription pour l'orangerie ce jour-là.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h40.

Affiché le

Le Maire, Nicole ROY

N. Roy

